

Janvier 2017

BANNALEC

journal d'informations municipales



Bonne année 2017



Cap sur la transition énergétique



Le commerce en mouvement



La commune se modernise

Je tiens tout d'abord à vous adresser à toutes et à tous, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette année 2017. Que cette année soit pour vous synonyme de réussite, de l'aboutissement de vos projets, avec évidemment une bonne santé au rendez-vous. Pour nous élus, cette année 2017 est celle de la mi-mandat, le moment de faire le point sur les avancements des travaux et projets prévus dans ce mandat. L'année 2016 et ce début d'année sont marqués par la fin de travaux d'importance pour la commune, comme la maison de l'enfance, le réaménagement du bâtiment de la gare et du parvis, ainsi que la maison Auguste Salaün, nouveau nom de l'ancien préau de Saint-Jean-Bosco, lieu aménagé pour les associations en lien avec la musique et le patrimoine culturel.

Le gros chantier 2017 sera sans nul doute la construction du réseau de chaleur « bois énergie » qui doit alimenter l'EHPAD, l'école Notre-Dame, l'école Mona-Ozouf, le collège Jean-Jaurès et la mairie. La mise en service est prévue avant l'hiver 2017. L'année 2017 sera aussi une année d'élections, présidentielles et législatives. Quelles que soient vos opinions et vos idées, venez voter, car nous avons la chance de vivre en démocratie.

Bonne année, bloavezh mat et bonne lecture.

Le maire, Yves André

PENNAD-STUR ■■■■■■

Da gentañ-penn e faot din lâret bloavezh mat deoc'h-tout e 2017 en anv ar c'huzul-kêr. Ra vo ar bloaz-mañ unan a-feson evidoc'h, ma teufoc'h a-benn eus ar pezh e oac'h e soñj d'ober, ha gant ma chomfoc'h yac'h ouzhpenn, evel-just. Evidomp-ni, an dilennidi, emañ 2017 e-kreiz hor respetad, ar c'houlz emañ da sellet pelec'h omp erruet gant al labourioù ha kement tra a oa lâret e rafemp. Merket eo 2016 ha penn kentañ ar bloaz-mañ gant fin labourioù pouezus evit ar gumun, e-giz ti ar vugale, adkempenn ar gar, ti, leurenn hag all, hag ivez ti Gus Salaün, anezhañ an anv nevez roet d'ar pezh a oa pratell Sant Yann Bosco a-raok, a zo bet kempennet evit ar c'hevredigezhioù a labour war dachenn ar sonerezh hag ar glad sevenadurel. Hep mar ebet, ar chanter bras e 2017 a vo evit sevel ar rouedad « koad energiezh » a yay da dommañ ti ar re gozh, skol an Itron-Varia, ar skol Mona-Ozouf, ar skolaj Jean-Jaurès hag an ti-kêr. A-raok ar goañv 2017 e tleo bout lakaet da vont en-dro. E-kerzh 2017 emañ ivez ar votadegoù evit ar prezidant hag ar gannaded. Forzh peseurt soñjoù a vefe ganeoc'h a-fet politikerezh, kit da votiñ rak chañs hor beus peogwir emamp o vevañ en un demokratelezh. Bloavezh mat deoc'h ha lennit kement-mañ gant plijadur.

Ar maer, Youn André

L'assiette de la Ville à Maryvonne Jaffrézic

En fin d'année 2016, la municipalité a organisé une petite cérémonie pour remercier Maryvonne Come, épouse Jaffrézic, d'avoir fait don à la commune de son costume breton, qu'elle portait lors de son élection de Reine de Cornouaille, en 1971. L'ancien maire et conseiller général Yvon Le Bris a prononcé quelques mots pour remercier Maryvonne Jaffrézic, avant de laisser Yves André, le maire actuel, offrir l'assiette de la ville à cette Bannalécoise qui a porté haut les couleurs de sa commune. Le costume délicat, ceint de son écharpe de reine de Cornouaille 1971, trône actuellement à l'étage de la mairie et sera sûrement exposé au public prochainement.



Le CCAS a fêté les 100 ans de Berthe Pensec



Le mardi 1^{er} novembre, les responsables du Centre Communal d'Action Sociale étaient réunis autour de Berthe Pensec, nouvelle centenaire de la commune, dans la salle des mariages.

C'est un de ses fils, Roland Pensec, qui a retracé son parcours devant l'assistance : Berthe Leconte est née le 1^{er} novembre 1916 à Paris. Mariée à Félix Pensec, qu'elle avait rencontré à Paris, Berthe a savouré chaque instant de sa vie à Bannalec depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Elle a divulgué une partie du secret de sa longévité : une douzaine d'huîtres chaque semaine, qu'elle ouvre encore elle-même !

Cartes d'identité : de nouvelles modalités

Le Ministère de l'Intérieur a engagé une vaste réforme de la délivrance des titres, qui s'appuie notamment sur une utilisation accrue des moyens de communication moderne. Depuis le 1^{er} décembre 2016, la Bretagne est expérimentatrice pour la délivrance des cartes nationales d'identité biométriques. Les communes non équipées sont déchargées de la tâche d'accueil des demandeurs de cartes nationales d'identité.

Depuis le 1^{er} décembre, les usagers qui sollicitent une carte nationale d'identité dans le département, doivent se présenter auprès des mairies équipées du nouveau dispositif spécifique, généralement sur rendez-vous pour la demande et le retrait des cartes d'identité :

à Quimperlé (tél. 02 98 96 37 37) ou à Scaër (tél. 02 98 59 42 10) .

Collecte de la banque alimentaire : mieux en 2016

1 555 kg de denrées alimentaires ont été collectées en 2016 à l'occasion de la collecte annuelle, contre 1 365 kg en 2015.

La médaille de la ville à... Joseph Le Guérer

Vendredi 4 novembre 2016, à la salle Jean-Moulin, le maire Yves André a remis la médaille de la ville à Joseph Le Guérer, pour le remercier de tout le temps qu'il a consacré et qu'il consacre encore à de nombreuses associations, en tant que responsable ou bénévole.



Yves André a mis en avant les nombreuses associations pour lesquelles Jo Le Guérer donne de son temps mais « *c'est l'ensemble des bénévoles que nous honorons avec cette distinction à Joseph, ces bénévoles qui œuvrent toute l'année et qui sont une espèce en voie de disparition. Jo, c'est un peu le chef des bénévoles* ».

L'équipe municipale essaye toujours d'aider et d'encourager le bénévolat, par les moyens matériels et humains mis à disposition du tissu associatif et par le maintien d'un état d'esprit très typique à la commune de Bannalec. Cette médaille est aussi une grande reconnaissance à la famille Le Guérer, présente pratiquement à toutes les manifestations bannalécoises et qui a su transmettre de génération en génération cette envie de donner et de se mettre au service des autres.

Apprentissage et formation Un forum à Brest

Depuis 22 ans les Lions Clubs de Brest organisent chaque année le Forum de l'Apprentissage et de la Formation en Alternance « FOROMAP29 ». L'année prochaine la 23^{ème} Édition aura lieu le Samedi 28 Janvier 2017 au Quartz à Brest.

Ce forum permet aux jeunes collégiens et lycéens ainsi qu'à leurs parents d'être en relation directe avec les nombreux organismes de formation présents à cette occasion. C'est ainsi que plus de 62 000 jeunes ont découvert, depuis le lancement de cette action, les nombreuses possibilités offertes par ces filières d'enseignement.

Conseil municipal Les principales décisions

Soutien à l'ADMR Bannalec-Le Trévoux

La municipalité a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 5000 euros à l'ADMR. Pour rappel, la structure accompagne plus de 150 bénéficiaires dans leur quotidien.

Soutien aux enfants bannalecois inscrits en ULIS à l'école Thiers à Quimperlé

Les ULIS, unités localisées pour l'inclusion scolaire constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap. Elles proposent, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissages souples et diversifiées.

3 enfants de Bannalec y sont inscrits. La municipalité a souhaité soutenir ce dispositif en octroyant une subvention de 40 euros par enfant bannalecois.

Révision du schéma de mutualisation

Quimperlé Communauté a adopté le 2 avril 2015 un schéma de mutualisation de services avec les communes afin de répondre à des manques observés avec 3 niveaux de priorité :

1. Instruction des autorisations d'urbanisme et ingénierie de travaux.
2. Marchés publics, groupement d'achats, expertise juridique et maintenance informatique.
3. Prévention et santé au travail.

Depuis cette date, élus et techniciens des communes et de la Communauté ont travaillé ces différentes thématiques afin que les services voient le jour.

Les élus de Bannalec après ceux de la Communauté ont adopté la mise en œuvre de ces services.

Vie des services

Elle vient d'arriver à la médiathèque, Gwénaëlle Maitrugue



A compter de ce mois de janvier 2017, la médiathèque accueille un nouvel agent, Madame Gwénaëlle Maitrugue, ici avec Céline Failler, responsable du pôle Vie Locale. Elle aura en charge la mise en œuvre des animations autour des livres, de l'art et du numérique.

Auparavant, elle a exercé comme bibliothécaire dans les communes de Château-du-Loir (Sarthe) et Cléguérec où elle a développé des compétences diverses qu'elle va dorénavant mettre en œuvre à Bannalec.



Une borne de recharge pour voitures électriques

Par une délibération du 26 février 2016, les élus municipaux ont approuvé l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques sur la commune, devant le bureau de Poste. Cette décision s'insère dans une politique gouvernementale plus large, qui a fait du développement des véhicules électriques, un élément incontournable de sa politique environnementale. L'installation, la maintenance et l'exploitation de cette borne sont prises en charge par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF). D'ici fin 2017, le SDEF a programmé l'installation de 280 bornes de charge dans le département dont une 2ème à Bannalec au pôle d'échange multimodale (PEM) de la gare. Plus il y aura de bornes et plus l'incitation à l'achat ou à la location de véhicule propre sera grande.

A Bannalec, Solange et Gaëtan Morin ont adopté la voiture électrique depuis plus de 3 ans : « *au départ, pour des trajets quotidiens limités à quelques kilomètres, essentiellement pour déposer les enfants à l'école et à la crèche. Et puis avec le développement de l'installation de bornes, il est désormais possible d'envisager des trajets plus longs* ». A raison d'une moyenne de 20 € par mois en dépense électrique pour le chargement du véhicule et d'un coût d'entretien annuel de 69 €, cette solution est aussi une bonne affaire économique. La borne installée depuis cet été devant l'agence postale permet d'accueillir 2 véhicules et après un temps de gratuité jusqu'au 31 décembre 2016, la charge est désormais payante (1,80 à 2 € pour une charge complète et 1 h 30 à 2 h de temps de charge).

Toutes les informations avec la carte de déploiement des bornes sur le site internet de la commune ou sur le site du SDEF : www.sdef.fr

La commune se modernise



La salle des associations Gus Salaün

Cette nouvelle salle est prête pour recevoir les associations et le pôle vie locale. Le rez-de-chaussée de 200 m² est conçu pour recevoir toutes activités culturelles : musique, danse, etc... L'étage est composé de trois espaces. L'ensemble du local a fait l'objet d'une étude acoustique pour accueillir dans de bonnes conditions les activités musicales. On y trouve également le bureau de l'Ensemble Folklorique des Genêts d'Or-Ar Banal Aour.

Economie d'énergie à l'école

Autres travaux, cette fois dans le cadre des économies d'énergie, les ouvertures de l'école Mona-Ozouf ont été changées.

Rue des Frères Le Gac

Début décembre, Josiane André, adjointe au maire, chargée de l'urbanisme, et François Pérennou, responsable du pôle technique, ont réceptionné le chantier d'aménagement de la rue des Frères Le Gac, réalisé par l'entreprise Eurovia. Différentes solutions techniques ont été appliquées pour rendre cette zone urbaine plus tranquille : sécuriser l'accès au lotissement, réaliser des cheminements pour les piétons en tenant compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, réorganiser le stationnement, aménager l'emplacement des poubelles et revoir l'îlot existant en entrée de la rue. Le coût de ces aménagements est de 82 510 € HT.



Avec le soutien de Quimperlé Communauté

La Maison de l'Enfance

Vendredi 2 décembre 2016, plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation de Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté et de Yves André, maire de Bannalec, pour la soirée d'inauguration de la Maison de l'Enfance. Plusieurs personnalités ont pris la parole pour expliquer le projet, dont le député Gilbert Le Bris, Claude Jaffré (Conseil Départemental du Finistère) et Jacques Rannou, représentant la CAF.



La maison de l'enfance s'inscrit dans la poursuite de la couverture du territoire communautaire par quatre structures d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : Moëlan-sur-Mer, Tréméven, Scaër et enfin Bannalec. La municipalité bannalécoise a profité de cette opportunité pour offrir de nouveaux locaux mieux adaptés pour le multi-accueil Point Virgule. La structure pourra accueillir 140 enfants, soit 110 pour l'ALSH et 30 pour la crèche Point Virgule, avec des espaces spécifiques à chaque structure et des espaces mutualisés. Le coût global de cet équipement s'élève à 3,6 millions d'euros. Les élus ont souhaité rationaliser les besoins en bâtiments pour l'enfance et la petite enfance, offrir des locaux adaptés à l'âge des enfants et créer des structures d'accueil de 0 à 12 ans, dans un même lieu, proche du centre-ville et de toutes les structures susceptibles d'accueillir ces enfants (écoles, salles de sport). À l'issue des discours, le public a pu visiter toutes les pièces du bâtiment, guidé et accompagné par le personnel de l'ALSH et du multi-accueil.



Un praticable tout neuf à la salle de gymnastique



La municipalité a investi dans un nouveau praticable pour la salle de gymnastique. Ce nouvel équipement permet désormais d'organiser des compétitions régionales. Il a été inauguré le samedi 15 octobre.

L'ancien praticable datait de 1998 et nécessitait d'être remplacé pour permettre aux gymnastes d'évoluer dans les meilleures conditions.

La commune a bénéficié du soutien financier du Conseil Départemental du Finistère et de Quimperlé Communauté pour participer au financement de cet outil, qui a coûté 24 000 € HT.

La commune de Bannalec a en projet l'installation d'une chaudière bois couplée avec un réseau de chaleur pour chauffer des bâtiments municipaux (mairie, école Mona Ozouf et restaurant scolaire), mais également le collège Jean-Jaurès, l'EHPAD et l'école privée Notre-Dame.

Entretien avec Eva Cox, élue municipale et membre du comité de pilotage du projet,



Pouvez-vous présenter ce projet et les raisons qui ont poussé les élus municipaux à entreprendre cette démarche ?

Dans la continuité du travail mené au cours du mandat précédent, l'équipe municipale est engagée dans une démarche de développement durable. Nous avons mis en place un groupe de discussion (élus et agents communaux) sur l'énergie et l'eau, pour diminuer les consommations et développer les énergies renouvelables. Ensuite, les élus se sont investis pour la sauvegarde des bocages en réalisant l'inventaire exhaustif des 800 km de talus végétalisés et en participant au programme Breizh Bocage avec Quimperlé Communauté. Nous sommes également impliqués dans la mise en place d'une filière bois au niveau communautaire, constituée sous forme de SCIC. Ce projet de réseau de chaleur s'inscrit dans une dynamique de territoire et profite de l'existence de cette filière locale. Sur le territoire de Quimperlé Communauté, d'autres projets de ce type ont déjà été mis en place et ont montré leur efficacité : les piscines Aquapaq, l'hôtel communautaire, par exemple.

Quels sont les atouts de ce projet ?

Le choix d'un réseau bois permet de contribuer à une meilleure organisation de l'exploitation et de l'entretien des massifs

forestiers du territoire et du bois de bocage, de valoriser leur potentiel. L'impact sur les territoires en termes de développement est donc important et la mise en place de filières d'approvisionnement en combustible, comme l'exploitation des installations, contribue largement à créer ou renforcer une activité locale génératrice d'emplois.

Par ailleurs, l'utilisation de bois comme source d'énergie réduit d'autant le recours aux énergies fossiles (gaz, pétrole par exemple) et permet localement une part d'autonomie énergétique face à celles-ci.

De plus, le prix du bois conserve une certaine stabilité sur le long terme, indépendamment des variations du prix des énergies fossiles.

Comment sera réalisé le projet ?

Les membres du comité de pilotage ont rencontré les futurs utilisateurs du réseau de chaleur : les responsables des établissements scolaires et de l'EHPAD qui ont tous accepté de participer à ce projet. Avec les techniciens, nous avons décidé d'implanter la chaudière, derrière l'école Mona Ozouf, près du parking pour les cars scolaires (voir plan page 7).

L'acheminement des plaquettes de bois déchiqueté et le stockage seront effectués par cet accès. Le réseau empruntera sur une partie la route de Saint-Thurien, pour desservir l'EHPAD et l'école Notre-Dame, l'autre partie traversera l'école élémentaire et la rue de Kerlagadic pour alimenter les autres bâtiments raccordés.

Un réseau de chaleur, c'est quoi ?

C'est une installation comprenant une chaufferie centrale alimentant un réseau, constitué de canalisations isolées et enterrées desservant plusieurs bâtiments publics ou privés. La chaudière produit de l'eau chaude (ou de l'eau surchauffée ou de la vapeur) acheminée vers les différents bâtiments par le réseau de chaleur (réseau dit primaire) ; des équipements hydrauliques (échangeurs de chaleur) appelés sous-stations permettent ensuite la distribution de la chaleur dans le réseau, dit secondaire, de chaque bâtiment.

Cap sur la transition énergétique Mise en place d'un réseau de chaleur



Combien coûte ce projet ?

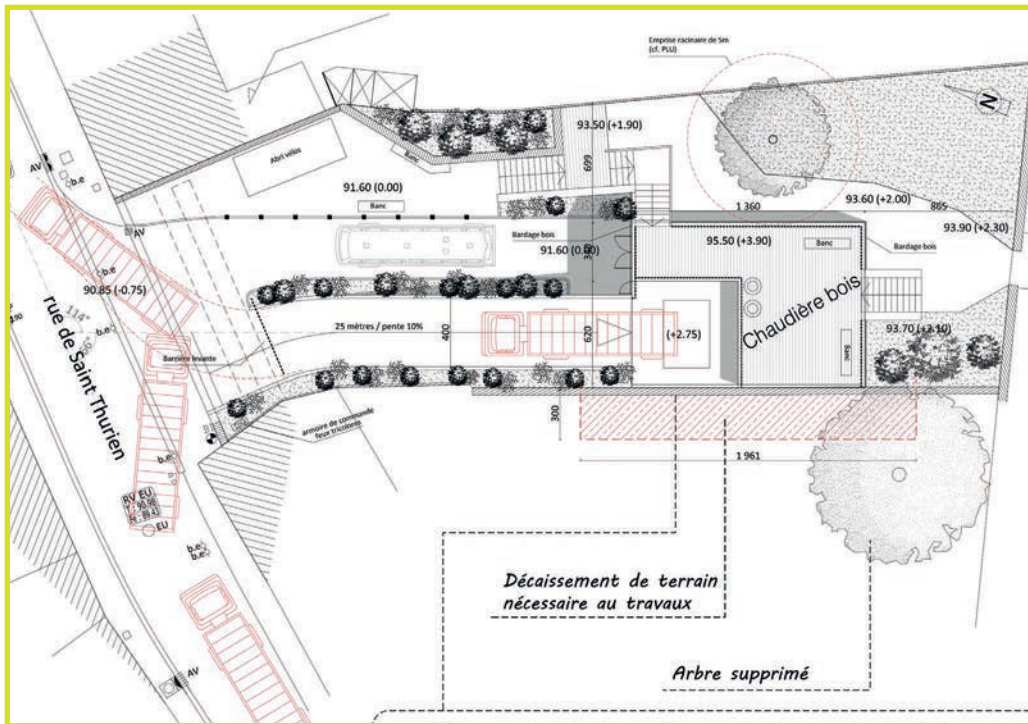
Les projets de réseaux de chaleur bois peuvent être aidés financièrement de l'étude de faisabilité jusqu'à la réalisation de la chaufferie et du réseau.

Ce projet sera soutenu par le Plan Energie Bois-Bretagne du Conseil Régional. Par ailleurs, 100 000 € ont déjà été accordés par l'État, par l'intermédiaire du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL). Enfin, le fonds de concours Energie de Quimperlé Communauté sera versé en complément.

Au bout du compte, il restera à charge pour la commune la somme de 260 000 €.

Quel est le calendrier du projet ?

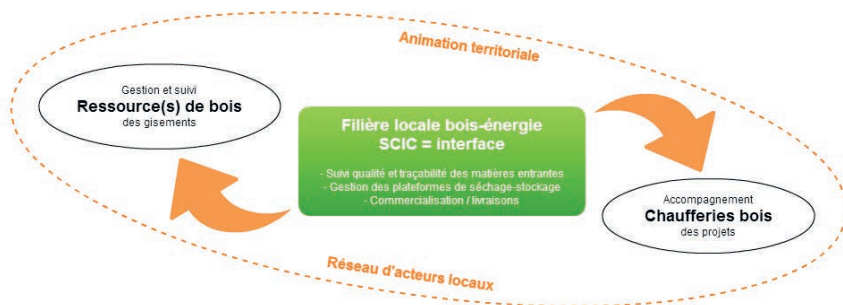
Ce réseau de chaleur devrait être prêt pour le début de la prochaine saison de chauffe (automne / hiver 2017).



La filière locale bois Une société coopérative, un intérêt collectif

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Energies Bois Sud Cornouaille structure la filière locale bois-énergie sur les territoires de Quimperlé Communauté et de Concarneau Cornouaille Agglomération. Elle regroupe et fédère tout à la fois des producteurs de bois (agriculteurs, forestiers, prestataires de services ou de travaux, ...) et des usagers, au premier rang desquels les collectivités maîtres d'ouvrage de chaufferies bois.

La SCIC vise essentiellement à promouvoir et faciliter dans un réseau de proximité le recours à l'énergie bois, renouvelable, locale et abondante ! Elle participe ainsi à apporter une réponse aux besoins du territoire, en matière de chauffage mais également dans la lutte contre l'effet de serre.



Elle intervient à divers échelons, notamment :

- accompagner les porteurs de projet d'une chaufferie ou d'un réseau de chaleur au bois déchiqueté,
 - assurer le lien avec les producteurs de bois et garantir une gestion soutenable de la ressource bois en général et du bocage en particulier,
 - gérer les plateformes de stockage-séchage de bois-plaquettes, sécuriser et maîtriser, en quantité, en qualité et en prix, les approvisionnements des combustibles livrés en chaufferies.
- La SCIC Energies Bois Sud Cornouaille est un lieu d'échange et de mutualisation ; elle est en lien avec les animateurs du Plan bois énergie Bretagne et membre de Coat Nerzh Breizh (en Breton : bois / force-énergie / Bretagne), fédération bretonne des filières territoriales bois-énergie.

Pour plus de renseignements sur les activités de la SCIC Energies Bois Sud Cornouaille, consulter <http://www.energiesbois29.org/>

Info Energie : un espace à votre service

Mis en place par l'Ademe et le Conseil régional de Bretagne, les conseillers des espaces Info Energie ont pour mission première d'apporter un conseil technique gratuit, neutre et indépendant pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat (isolation, chauffage, éclairage, équipements et appareils électriques...) et promouvoir les énergies renouvelables.

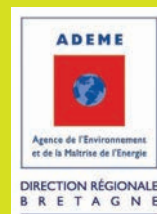


Ces conseillers répondent à toutes vos questions sur :

- le choix et le coût des énergies, les énergies renouvelables ;
- le chauffage, l'isolation thermique, la ventilation ;
- le choix des matériaux, la qualité environnementale ;
- les gestes quotidiens pour faire des économies d'eau et d'énergie ;
- les avantages fiscaux et les aides ;
- les réglementations (thermique, label, etc...).

L'Espace Info Energie de Quimper Cornouaille Développement assure des permanences, sur rendez-vous, à Quimperlé, au local « Habitat » 33 place Saint Michel, le 1^{er} et le 3^{ème} lundi, de 13h30 à 16h30.

Contact au 02 98 64 46 61 entre 13h30 et 17h30



Bannalec, commune solidaire et accueillante Une famille géorgienne installée à Bannalec

En septembre 2015, le maire Yves André adressait une lettre aux membres du conseil municipal, dans laquelle il sondait les conseillers sur l'accueil de demandeurs d'asile sur la commune. Cette démarche résultait en partie des images choquantes de réfugiés échoués sur les plages de l'Europe du Sud et de la réforme du système d'asile, par l'État, avec l'adoption de la loi du 29 juillet 2016. Cette loi prévoit, entre autres mesures, de mieux répartir les demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire français.

A l'unanimité, les conseillers ont approuvé l'accueil de réfugiés sur la commune et au début de l'été 2016, grâce au partenariat avec l'association Cent pour un toit, une famille originaire de Géorgie s'est installée sur Bannalec. Depuis la rentrée, les enfants sont scolarisés et poursuivent tranquillement leur intégration dans la vie locale. D'autres familles ont déjà été hébergées auparavant, de façon provisoire sur la commune.

Avec l'association Cent pour un toit

Pour faire face à l'absence de solution d'hébergement, l'association Cent pour un toit vient en aide aux personnes déboutées du droit d'asile notamment. A Bannalec, les échanges entre la municipalité et cette association a permis l'installation provisoire d'une famille de réfugiés originaires de Géorgie.

Pourriez-vous présenter l'association Cent pour un toit ?

L'association Cent pour un toit a été créée pour répondre à une situation d'urgence lorsqu'une famille géorgienne s'est retrouvée à la rue en novembre 2014, après avoir été hébergée auparavant par le CADA. L'association a réussi à trouver des solutions d'hébergement et de cette situation est venue l'idée de l'association : si 100 personnes versent 5 euros par mois, une famille peut être hébergée.

L'objectif principal de Cent pour un toit est d'aider toute personne ou famille privée d'accès à ses droits fondamentaux tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Quelles sont les principales actions de l'association ?

Actuellement, l'association intervient auprès de 8 familles, soit une cinquantaine de personnes dont des enfants, en démarche de régularisation administrative. La plupart de ces personnes ont fui leur pays, à cause des conflits et certains ont subi de graves traumatismes. Accueillis généralement par le Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), durant le temps d'examen de leur demande, ces familles sont ensuite accompagnées dans leurs démarches par des associations solidaires.

Comment se déroule le séjour de la famille géorgienne sur la commune ?

Le maire a tenu à rappeler récemment que ces personnes sont en situation légale sur le territoire et qu'elles vont bientôt obtenir des papiers qui leur permettront de travailler. Car c'est la grande difficulté de ces réfugiés : tant que leur dossier est en cours d'instruction, il leur est très difficile de trouver un emploi, malgré leur souhait de devenir indépendants et de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs familles, par leurs propres moyens.



Les enfants sont scolarisés dans les écoles de la commune et les parents sont impliqués dans la vie associative locale : ils participent à des actions de solidarité comme la collecte alimentaire du CCAS et la réalisation du repas de clôture du festival des Passeurs de Lumière au profit de l'association Cent pour un toit. En contrepartie de l'aide reçue, cette association demande aux familles de réfugiés un engagement pour s'impliquer dans la vie locale et suivre des cours de langue française.

D'autres associations locales participent à cet accompagnement des familles de réfugiés : le Centre Communal d'Action Sociale, la banque alimentaire, les Restos du Coeur, le secours catholique et la municipalité (logement, activité des enfants, restauration scolaire).

Adresse : Association 100 pour un toit, Emmaüs Rédéné, Les 3 Pierres, 29300 Rédéné

Contact : 100pouruntoit@orange.fr

Nouveaux habitants Réception en mairie



Depuis quelques années déjà, la commune connaît une croissance démographique avec notamment l'arrivée de près de 60 nouveaux habitants par an. Venus des quatre coins de l'hexagone et même de l'étranger, ils ont choisi Bannalec pour construire un projet de vie. Début novembre, la municipalité leur proposait une réception en mairie.

C'est en partenariat avec la section locale Accueil des Villes Françaises (AVF) que la municipalité, a organisé cette réception le samedi 5 novembre, à 11 h dans la salle des mariages de la mairie. Pascale Le Bourhis, adjointe au maire, a présenté la commune à l'aide d'un diaporama de photographies projetées sur grand écran. Des responsables d'associations et des élus locaux étaient également présents pour rencontrer et échanger avec la vingtaine de nouveaux habitants qui avaient répondu à l'invitation, venus de Paris, de Picardie ou d'Ecosse. Ils sont près de 60 nouveaux arrivants à venir s'installer sur la commune, notamment des jeunes couples avec leurs enfants.

Une pochette, préparée par des bénévoles de l'AVF Bannalec, livrant toutes les infos utiles pour bien vivre à Bannalec, a été offerte à chacun.

Commerce et artisanat en centres bourgs En mode action avec Quimperlé Communauté

Le recrutement d'un manager du commerce et de l'artisanat en février 2016 marquait la volonté politique des élus communautaires de développer l'attractivité commerciale et de redynamiser le commerce de proximité dans nos bourgs.

Marie-France Le Coz, 1^{ère} adjointe au maire de Bannalec, fait un point avec André Fraval, vice-président de Quimperlé Communauté en charge de l'économie, et Daniel Le Teuff, manager du commerce et de l'artisanat à Quimperlé Communauté.

Marie-France Le Coz : *Après ces premiers mois, quel est le bilan de l'action de Quimperlé Communauté auprès des commerces et artisans du territoire ?*

André Fraval : Depuis février 2016, nous travaillons main dans la main sur le terrain avec les équipes municipales, les commerçants et artisans et Daniel Le Teuff est présent à leurs côtés pour coordonner leurs efforts, fédérer les énergies et accompagner les commerçants déjà installés ou les porteurs de projets. Et nous avons mis en œuvre différentes actions, dont par exemple, l'animation commerciale « voyage au centre de ma ville » en décembre, comme le symbole de cette volonté nouvelle de fédérer les commerçants de l'ensemble du territoire.

Marie-France Le Coz : *Quels sont les grands axes de travail pour le manager ?*

Daniel Le Teuff : Mon action est à la fois collective et individualisée, selon les cas. La priorité est de dynamiser ce qui existe déjà : amener les commerçants à se motiver efficacement, rompre leur isolement en insistant

sur la nécessité de lutter collectivement pour conserver et attirer la clientèle dans les commerces traditionnels de proximité et enfin, développer la présence des commerces sur internet, en proposant des formations sur l'utilisation des outils numériques, comme un compte Facebook qui donne une visibilité qu'on n' imagine pas.

Marie-France Le Coz : *Et sur Bannalec ?*

Daniel Le Teuff : A Bannalec, les élus et les commerçants ont rapidement compris l'utilité de ma présence et ils se sentent accompagnés dans leurs projets et leurs démarches par Quimperlé Communauté. De ce fait, nous avons développé une excellente collaboration avec l'Union des Commerçants et Artisans de Bannalec (UCAB). Ici, les commerçants et artisans ont pris conscience de la force du collectif et de cette nécessité de se serrer les coudes pour conserver l'attractivité du bourg. C'est vrai aussi qu'à Bannalec, il y a une ambiance au centre créée par la dynamique des commerces, des associations conjugués aux efforts de la municipalité qui rend la commune



attractive. Il faut ajouter que les élus se mobilisent fortement autour d'outils réglementaires et d'orientation qui vont dans le sens de la protection des commerces du centre-bourg et de leur développement, tout en maintenant la liberté d'entreprendre : le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) prévu en 2018, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en 2017 et en particulier le Document d'Aménagement de l'Artisanat et du Commerce (DAAC).

C'est nouveau et c'est en centre-ville



LE COMPTOIR D'INÈS

Au 11 de la rue Nationale depuis la mi-novembre, Solène Le Bronze propose : épicerie fine sucrée, salée, paniers gourmands, chocolats... Ouvert de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h, du mardi au samedi et le dimanche matin (fermé le mercredi après-midi).

Contact : 02 98 96 44 91.

VOILE DE DOUCEUR

Depuis début novembre, Sabine Le Naour et son employée Marie Staehle proposent dans l'institut de beauté Voile de douceur, 9 de la rue Nationale, des soins du corps, des mains ou du visage, des produits cosmétiques, des bijoux de créateurs... Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (sur rdv à l'heure du déjeuner, fermé le dimanche). Contact : 02 98 06 35 34.



BOULANGERIE MALLET

Après des semaines de travaux, la boulangerie-pâtisserie Mallet a rouvert ses portes, au 30 de la rue de la gare. La surface de la boutique a doublé pour la mise en valeur des produits et un parking de 800 m², gratuit et réservé à la clientèle, a été créé. Ce parking doté d'une douzaine de places, dont deux places pour personnes handicapées, est accessible de la rue de la Gare ou de la rue Demi-quart.



Les 35 ans du fest-noz pilhou

Le grand- rendez-vous du samedi 11 mars

Pour fêter les 35 ans du fest-noz pilhou, les organisateurs ont décidé de proposer des animations sur 3 sites à partir de 10 h, le samedi 11 mars.

A l'école Diwan, rue Saint-Lucas

10h-13h : Staj Krampouezh sur billig à gaz et électrique, 7 € le stage et sur inscription au 0614320550.

14h-16h : Konkour crêpes Mo'Kozh

Au bourg :

14h-18h30 : foire à la bière et marché artisanal local avec animation musicale et danses bretonnes

16h-18h : causerie en breton sous chapiteau au bourg

Confection Pilhou : préparation des tenues pour le fest-noz.

A la salle Jean Moulin :

À 20 h 30, fest-noz pilhou avec Strollad Diwan, WAF*, Ruz Reor, Broustal-Stervinou et Lothodé-Quillay (tarif : 7 € l'entrée + 1 boisson si déguisement).

Concours des plus beaux déguisements.

Festival Taol Kurun

Sur la route pendant un mois !

Janvier annonce une nouvelle édition du festival Taol Kurun, la 23^e ! Dès le 12 janvier, et jusqu'au 5 février, les événements vont se succéder sur l'ensemble du territoire du Pays de Quimperlé, sur le thème «Ba'n hent - Sur la route». Plus d'une vingtaine de partenaires sont engagés, et notamment Kuzul skol Diwan Bannalec et le cercle celtique de Bannalec.

Organisé depuis 2015 par la fédération d'associations, Ti Ar Vro Bro Kemperle, Taol Kurun propose nombre de rendez-vous autour de la langue et de la culture bretonnes.

A Bannalec, le cercle celtique donne rendez-vous au public le dimanche 29 juin pour un fest deiz à la salle Auguste Salaün. Au cours de cette même journée, Diwan proposera un stage crêpes.

En savoir plus : tiarvro-brokemperle.org



Petite enfance

Trois dates à noter

Bébé

Compagnie Association Tutti Les fleurs de Bach

MERCREDI 8 MARS - 11h

Maison de l'enfance



Bébé est une performance danse et musique destinée aux bébés de 6 à 18 mois. 2 danseurs et 2 musiciennes s'amuse à tisser des liens fugitifs et intenses avec les bébés dans une interactivité qui éveille leur curiosité...

Parenthèses

Spectacle de Méli Malo

MERCREDI 22 MARS - 11h

Salle J. Moulin



Dans une manufacture de cocottes futiles et indispensables, une ouvrière essaie de s'appliquer à son travail pourtant elle s'échappe malgré elle. Troublée par une odeur ou un détail et prisonnière de son quotidien, elle voyage dans sa tête. Un jeu s'installe entre elle et son collègue.

Mokofina

Compagnie Lagunarte

MERCREDI 29 MARS - 11h

Salle J. Moulin



Mokofina est un moment de plaisir, de jeu, d'exploration, d'imitation, d'expression, où la bouche devient l'instrument de musique le plus drôle, le plus varié, le plus précis, le plus accessible...

Les rendez-vous 2017

Janvier

- MERCREDI 4** Don du sang, salle J. Moulin
SAMEDI 7 Vœux du maire, salle J. Moulin
VENDREDI 13 Galette des rois du Comité Ste Anne, salle J. Moulin
DIMANCHE 15 Loto de la Crèche, salle J. Moulin
Véhicules anciens, Breizh Auto Passion, espace A. Duval
JEUDI 19 AG et repas du Club de loisirs, salle J. Moulin
VENDREDI 20 Galette des rois de l'association AVF, salle J. Moulin
SAMEDI 21 Pétanque, Challenge d'hiver 1^{er} tour, espace A. Duval
DIMANCHE 22 Fest deiz du Comité de Trébalay, salle J. Moulin
SAMEDI 28 Pétanque, Challenge hiver 2^{ème} tour, espace A. Duval
DIMANCHE 29 Loto du Club de tennis de table, salle J. Moulin
Stage crêpes du Comité Diwan, école Diwan
Fest deiz, festival Taol Kurun, Salle A. Salaun

Février

- VENDREDI 3** Loto du Club de pétanque, salle J. Moulin
SAMEDI 4 Atelier enfants, festival Taol Kurun, Ti Laouen
Stage de danse irlandaise, Festival Taol Kurun, salle J. Moulin
DIMANCHE 5 Kig Ar Farz de l'Ensemble folklorique, salle J. Moulin
VENDREDI 10 Soirée crêpes de l'école de foot, salle J. Moulin
VEN 10 / SAM 11 Festival Bocal Son
DIMANCHE 20 Troc et puces de l'AEP Notre Dame, Ti Laouen
Véhicules anciens, Breizh Auto Passion, espace A. Duval
JEUDI 23 Repas et loto interne du Club de loisirs, salle J. Moulin

Mars

- SAMEDI 4** Bal masqué de l'APE écoles publiques, salle J. Moulin
DIMANCHE 5 Foire informatique, salle J. Moulin
DU 6 au 8 Semaine de la petite enfance
SAMEDI 11 Fest noz pilhou du Comité Diwan, salle J. Moulin
DIMANCHE 12 Théâtre, Amicale Laique, salle J. Moulin
LUNDI 13 Don du sang, salle J. Moulin
SAMEDI 18 Quizz du Comité Banaleg Castleisland, salle J. Moulin
DIMANCHE 20 Baby troc de la Crèche, salle J. Moulin
Véhicules anciens, Breizh Auto Passion, espace A. Duval
21 et 22 Semaine de la petite enfance
JEUDI 23 Repas et loto du Club de loisirs, salle J. Moulin
VENDREDI 24 Pot des adhérents, AVF, salle J. Moulin
25 et 26 Championnat départemental de pétanque, triplettes femmes
SAMEDI 25 Auditions d'Espace Musique, Ti Laouen
DIMANCHE 26 Projection de Passé Composé, salle J. Moulin
28 et 29 Semaine de la petite enfance

Avril

- SAMEDI 1^{ER}** Congrès départemental des DDEN, salle J. Moulin
DIMANCHE 2 Repas du comité paroissial, salle J. Moulin
SAMEDI 8 Bal country de Pep's sun country line, salle J. Moulin
DIMANCHE 9 Rando de Bannalec Sénégal, espace A. Duval
DIMANCHE 23 Véhicules anciens, Breizh Auto Passion, espace A. Duval
SAMEDI 29 Auditions d'Espace Musique, salle J. Moulin
Chasse à l'œuf des parents d'élèves de l'école publique, Ehpad
DIMANCHE 30 Loto du Club de loisirs, salle J. Moulin

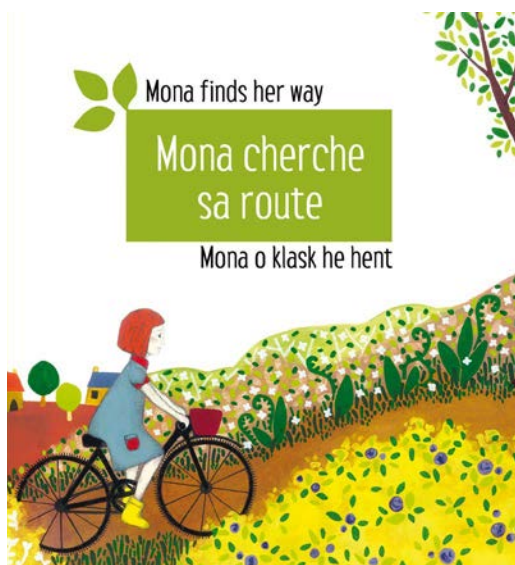
Culture

Au centre culturel

● Du 11 janvier au 24 février

Exposition LA TOPONYMIE EXPLIQUÉE AUX ENFANTS

La médiathèque de Bannalec accueille une exposition intitulée La toponymie expliquée aux enfants d'après l'album trilingue français breton anglais illustré par Maria Menguy, *Mona cherche sa route*.



L'EXPOSITION MET À L'HONNEUR LES DESSINS
ORIGINAUX DE MARIA MENGUY

Mona cherche sa route - Mona o klask he hent - Mona finds her way

Auteurs : Maria Menguy et Julien Cornic
En Bretagne, les noms des lieux-dits donnent des indications précieuses aux habitants et aux voyageurs égarés. Mona va s'aider de ces indications pour trouver la maison de sa copine Lili, simplement, par déduction.

À la médiathèque

● L'heure du conte

Mercredi 11 janvier - 15h15
Mercredi 15 février - 15h15
Mercredi 15 mars - 15h15
Mercredi 12 avril - 15h15 - Animation musicale avec Corine Didé dans le cadre de la Semaine de la petite enfance

● Les Bébés lecteurs

Jeudi 26 janvier - 10h-11h
Jeudi 16 février - 10h-11h
Jeudi 23 mars - 10h-11h
Jeudi 13 avril - 10h-11h - Avec Corine Didé dans le cadre de la Semaine de la petite enfance